



Conseil consultatif Aîné•e•s Feuille de route 2022-2024

Animateur•rice : Françoise Ackermans

Secrétaire : Clarisse Kankondé, affaires sociales, Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

La dynamique des Conseils consultatifs s'inscrit dans la volonté du Conseil communal de favoriser l'information, la consultation et la participation citoyennes.

Les Conseils consultatifs ont vocation à :

- mettre en place un dialogue structuré et régulier entre les autorités communales et les représentants de la population,
- soutenir/développer, au sein de la population un intérêt pour la chose publique et une connaissance du fonctionnement démocratique,
- alimenter les réflexions du Conseil/Collège communal sur certaines thématiques,
- contribuer à l'animation, au renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration du cadre de vie dans la commune.

Dans cet esprit, les Conseils consultatifs sont des lieux d'échange d'information et de débat, de sensibilisation, de consultation et de proposition. Ils traiteront des thèmes qu'ils choisiront ou qui leur seront soumis par le Collège communal ou au moins par un tiers des membres du Conseil communal. Les conclusions des débats font l'objet d'un rapport qui sera transmis au Collège communal ainsi qu'aux membres du Conseil consultatif. Le Collège communal est tenu de réserver une suite aux demandes et/ou propositions formulées par le Conseil consultatif.

Les objectifs stratégiques que se fixe le Conseil consultatif Aîné•e•s courent jusque début 2024. Ils devront être revus début 2024 pour une nouvelle période de deux ans.

1. Objectifs stratégiques du Conseil consultatif Aîné•e•s 2022-2024

Objectif 1 : Avant la pose de la première pierre et selon un agenda phasé en fonction des différents stades d'avancement du projet, formuler au CPAS des recommandations pour sa future MR/MRS en complément de celles déjà remises par le Conseil consultatif Aîné•e•s précédent et en suivre l'opérationnalisation.



Conseil consultatif Aîné•e•s Feuille de route 2022-2024

Objectif 2 : Pour fin 2023, en collaboration avec des instances et services compétents en la matière, contribuer à l'amélioration de la diffusion d'informations pertinentes (activités, aides, services...) et autres moyens de communication concernant les Aîné•e•s au sein de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

2. Liste des actions découlant des objectifs stratégiques

Objectif 1 : Avant la pose de la première pierre et selon un agenda phasé en fonction des différents stades d'avancement du projet, formuler au CPAS des recommandations pour sa future Maison de repos/Maison de repos et de soins (MR/MRS) en complément de celles déjà remises par le Conseil consultatif Aîné•e•s précédent et en suivre l'opérationnalisation

Action 1 : Voir comment les recommandations faites par le Conseil consultatif Aîné•e•s précédent ont été traduites dans le programme retenu pour le projet de la MR/MRS agréée par la Région wallonne.

Action 2 : Voir si des besoins complémentaires à ceux déjà identifiés sont à intégrer dans les recommandations à faire pour l'élaboration du nouveau projet dont l'implantation est prévue à La Sapinière. Se pencher sur différents aspects qui sont en interaction.

- Préciser le projet de vie et les modalités de fonctionnement nécessaires pour le permettre (y compris qualité du personnel, formation, modalités de direction...)
- Envisager le programme du projet architectural (principaux espaces nécessaires pour répondre aux besoins notamment pédagogiques et à certaines fonctions particulières)
- Envisager le/s public/s à cibler à la Sapinière. Cette réflexion sur le public cible est à mener en lien avec le développement des solutions alternatives aux MR/MRS.



Conseil consultatif Aîné•e•s Feuille de route 2022-2024

Objectif 2 : Pour fin 2023, en collaboration avec des instances et services compétents en la matière, contribuer à l'amélioration de la diffusion d'informations pertinentes (activités, aides, services...) et autres moyens de communication concernant les Aîné•e•s au sein de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Action 1 : Approcher différentes instances et services en vue de s'inspirer de leurs expériences et de déterminer les besoins des Aîné•e•s en matière d'information et de communication : Aviq, CLPS-Bw (Centre Local de Promotion de La Santé du Brabant wallon); UNIA (Service public indépendant qui lutte contre la discrimination et pour l'égalité); CPAS de la Ville d'OLLN; Service des Aînés de la Ville d'OLLN; Conseil consultatif Numérique et personne en situation de Handicap de la Ville d'OLLN; Autres CCCA du Brabant wallon et expériences de communes avoisinantes (Wavre, Walhain, ...); Associations d'Aîné•e•s de la Ville (Eneo, Dyle solidaire, bras-dessus, bras dessous, un toit deux âges...); Autres.

Action 2 : Analyser et synthétiser les informations

Action 3 : Transmettre les recommandations au Collège pour suite à donner.

Programme Stratégique Transversal : <https://www.olln.be/fr/ma-ville/vie-politique/college-communal/documents/plan-strategique-transversal/pst-olln-final-22-10-2019-photos.pdf>